



LE DÉPARTEMENT



RECU le

08 JUIN 2018

Direction générale
adjointe
à l'aménagement

SECRETARIAT GENERAL
Service appui technique
Unité planification et aménagement

Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Contact : *Josiane GILITOS*
 04 79 96 75 12
 *josiane.gilitos@savoie.fr*

Monsieur Patrice BURDET
Maire
MAIRIE DE ROGNAIX
Les Chavonnes
Les Chavonnes
73730 ROGNAIX

Chambéry, le -- 5 JUIN 2018

Nos réf. : JG/AMe/DGAA-SG/SAT/D/2018/282237

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L 153-16 du code de l'urbanisme, vous m'avez transmis le projet de révision du Plan local urbain (PLU) de votre commune, arrêté par délibération du conseil municipal du 5 février 2018, et reçu par mes services le 9 mars 2018.

Les services du Département (TDL) devront être associés le plus en amont possible, à tous les projets d'aménagement impactant le réseau routier départemental pour définir les conditions de réalisation des accès, notamment à la RD 66 dans le cadre des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) des secteurs «Les Planets » et « La Ville ».

Dans la limite des compétences départementales, le projet de PLU de la commune de **ROGNAIX** ne suscite pas observation particulière de notre part.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,
Par délégation,

Jean-Michel DOIGE,
Directeur général adjoint de l'aménagement.